

LIGUE DE PROVENCE D'ECHECS

176 av. du 8 mai 84310 MORIERES

04 90 33 32 51- e-mail reynaud.fr@wanadoo.fr

Réunion du Comité directeur du 06/12/2002

Personnes Présentes : Jean-Louis Sabatié, Vincent Bernard, François Penalver, Marc Sares, François Reynaud, Invités : Jean Pla, Hervé Henry.

Tous les autres membres du comité, ainsi que les Présidents des comités départementaux (qui étaient invités) se sont excusés.

La réunion débute à 18h30 au restaurant Le Paradou à Avignon

Direction technique : Suite à l'absence annoncée de Marco Rosso (directeur technique) Le comité me charge de le contacter pour qu'il nous donne ses intentions dans les plus brefs délais !

Commission de discipline : Yvan Hvala ayant en charge réactualiser celle-ci (depuis le 22 juin), devait me faire parvenir un mail sur la composition des membres pour cette réunion : Toujours pas de nouvelles ?

Direction Régionale d'Arbitrage : Vincent Bernard : nous fait part de la mise en place de la DRA, de ses objectifs, de son organisation et de ses membres (Vincent Bernard, Hervé Henry et Stéphane Clair) ainsi que de la future édition d'un BAF régional.

Modification des statuts : Conformément aux directives ministérielles, les statuts sur le mode de scrutin de la ligue doivent être modifiés : « un adhérent = 1 voix » A charge du président à faire le nécessaire.

Homologation des tournois : Un débat est ouvert sur les conditions d'homologation : La DRA donne consigne aux arbitres d'être vigilant sur les textes et d'informer les joueurs sur l'homologation ou pas des tournois.

Classement Elo : Le directeur du classement (St. Clair) et le directeur technique (M. Rosso) devront travailler en étroite collaboration, pour que ne soient pris en compte pour le Elo et que n'apparaissent sur les sites Fédé / Ligue : uniquement les tournois homologués.

Coupe 2000 : A charge au comité des Bouches du Rhône d'organiser cette compétition.

Critères de Labels et d'étoiles : Devant être attribués aux comités et aux clubs : attendons plus de détails de la Fédération.

Comité des Alpes de Haute Provence : excite-t-il toujours ? Une demande du PV de son AG et l'état des comptes doit être adressée aux responsables.

Affaire Arlaud / Hvala : Bien qu'il apparaisse que ce soit une affaire de droit civil, le président de la fédération demande à être informé de la situation, je transmets le dossier au président du comité des Bouches du Rhône

François Reynaud